Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2025 (EMPAQ 2025)

Comparabilité des données : analyses et recommandations



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Québec

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique
du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-05210-9 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Novembre 2026

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par : Erika Audet

Avec la collaboration de : Mbuyi Kelelekela

Sous la coordination de : Luc Belleau

Sous la direction de : Éric Gagnon

Révision linguistique et édition : Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne : Luc Belleau, Daniela Aranibar Zeballos, Amélie Ducharme, Dominic Julien

Étude financée par : Ministère de la Santé et des Services sociaux

Enquête sous la responsabilité de : Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction de la méthodologie
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2025. Comparabilité des données : analyses et recommandations*, [En ligne], Québec, L'institut de la statistique du Québec, 21 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/maltraitance-personnes-ainees-domicile-2025-comparabilite.pdf].

Table des matières

Introduction **5**

1 Analyses effectuées **6**

1.1 Indicateur affecté par le mode de collecte 6

1.2 Indicateurs affectés par le biais lié au taux de réponse faible 12

1.3 Incidence de l'emploi du genre sur les comparaisons 13

2 Recommandations pour les analyses de données de l'EMPAQ 2025 **14**

2.1 Comparaisons avec des indicateurs de l'édition 2019 14

2.2 Comparaisons transversales 2025 : croisement selon une variable sociodémographique 15

Conclusion **16**

Références bibliographiques **17**

Annexe **18**

Introduction

L'*Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec* (EMPAQ) est une enquête menée auprès des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en logement privé ou collectif non institutionnel au Québec (à l'exception de celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James) et qui sont capable de répondre au téléphone et sur le Web pour elles-mêmes. La première édition de l'enquête a été réalisée en 2019[1] et elle était exclusivement effectuée par téléphone.

Soucieux de s'adapter aux nouvelles réalités, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a entrepris, pour sa deuxième édition en 2025[2], un virage Web. Dans ce contexte, il a offert la possibilité aux personnes retenues de remplir le questionnaire en ligne. Lors de la deuxième édition, deux modes de collecte ont été utilisés ; 50 % de l'échantillon s'est vu attribuer le mode de collecte téléphonique (« volet téléphonique »). Ces personnes devaient répondre au questionnaire uniquement par téléphone. L'autre moitié de l'échantillon s'est vu attribuer la collecte multimode (« volet multimode »), c'est-à-dire que ces personnes avaient la possibilité de répondre au questionnaire sur le Web ou par téléphone. L'objectif de cette stratégie était de recueillir à la fois des données comparables à celles de l'édition précédente (provenant du volet téléphonique) et des données comparables à une future édition où la collecte serait entièrement multimode.

Cette transition d'une collecte en mode téléphonique seulement vers une collecte multimode nécessite qu'on vérifie si les analyses seront toujours comparables entre les éditions de l'enquête. En effet, les réponses fournies par les personnes répondantes peuvent varier selon qu'elles répondent sur le Web ou par téléphone avec un intervieweur ou une intervieweuse.

Dans le présent document, on décrit les travaux réalisés par l'ISQ sur la comparabilité entre les données des deux éditions de l'EMPAQ, ainsi qu'entre les données des deux volets de l'édition de 2025. On présente en détail la démarche mise en œuvre pour évaluer la comparabilité des données de l'EMPAQ, puis on formule une série de recommandations visant à guider la comparaison entre les deux éditions de l'enquête. Des recommandations sont aussi formulées pour assurer une comparaison adéquate entre les données au sein même de l'édition actuelle, puisque le mode de collecte utilisé peut avoir une incidence sur les réponses obtenues.

1. Pour plus de détails, consulter le rapport méthodologique de l'édition 2019 statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-sur-la-maltraitance-envers-les-personnes-ainees-au-quebec-2019-methodologie-de-lenquete.pdf.
2. Pour plus de détails, consulter le rapport méthodologique de l'édition 2025.

1 Analyses effectuées

1.1 Indicateur affecté par le mode de collecte

1.1.1 Quel effet mesure-t-on réellement ?

Le principe de base consiste à comparer les réponses fournies pour deux modes de collecte différents. L'effet global du mode peut être vu selon deux composantes : l'effet de sélection et l'effet de mesure, ce dernier étant souvent appelé « effet de mode ».

L'approche développée vise à contrôler l'effet de sélection dû à l'échantillonnage en attribuant aléatoirement un mode de collecte à chaque personne échantillonnée. Un effet de non-réponse qui entre dans cette catégorie peut subsister, mais il est minimisé par le traitement de pondération appliqué de façon indépendante à chacun des volets. Pour ce qui est de l'effet de mesure, l'approche de l'ISQ ne permet pas d'évaluer l'effet « pur » du mode de collecte étant donné que le volet multimode comprend à la fois des personnes répondantes Web et des personnes répondantes téléphoniques, et que le choix du mode dépend de la personne répondante et n'est donc pas contrôlé. Pour ces raisons, les données recueillies ne permettent pas de mesurer directement l'effet du mode de collecte Web sur la mesure des indicateurs de l'EMPAQ, mais permettent de tester si l'implantation d'un mode de collecte multiple en 2025 a eu un effet sur la mesure de ceux-ci. Ainsi, l'approche de l'ISQ permet de tester si les résultats obtenus à partir d'un mode unique (téléphonique) sont différents de ceux obtenus à partir d'une collecte multimode.

Concernant les comparaisons au sein même de l'édition 2025, comme nous l'avons mentionné précédemment, le choix du mode de collecte est laissé au répondant du volet multimode : il peut alors répondre au questionnaire par téléphone, ou directement sur le Web. Cette façon de procéder peut faire en sorte que la répartition des caractéristiques sociodémographiques[3] de certaines sous-populations (par exemple la catégorie d'âge) diffère de façon non négligeable entre les modes. Cela se produit lorsque des personnes répondantes ayant des caractéristiques différentes choisissent des modes différents.

Ces différences ne sont pas problématiques en elles-mêmes et peuvent même améliorer la couverture de la population visée. C'est le cas lorsque la collecte multimode permet de convaincre des personnes qui n'auraient pas répondu avec un mode unique (non-réponse) ou de joindre des personnes qui n'auraient pu être jointes (non-couverture) par ce mode unique (Vannieuwenhuyze et autres 2010). Le problème survient lorsque les réponses diffèrent selon le mode de collecte utilisé, ce qui a été constaté par certains auteurs pour des indicateurs sensibles recueillis au moyen des deux modes de collecte

3. Par commodité, l'expression « variables sociodémographiques » utilisée dans ce rapport correspond aux variables sociodémographiques, socioéconomiques et de l'environnement physique utilisées dans le rapport de l'enquête.

(téléphonique avec intervieweur ou intervieweuse et Web) (Laaksonen et Heiskanen 2013). Par exemple, ces auteurs avancent que la désirabilité sociale (la tendance à fournir des réponses conformes aux normes sociales) peut avoir une influence moindre lors d'une collecte Web que lors d'une collecte téléphonique avec intervieweur ou intervieweuse. Ces auteurs affirment également que la présence ou l'absence d'un intervieweur ou d'une intervieweuse est l'un des facteurs qui peuvent expliquer les différences notées dans les réponses.

Pour ces raisons, l'ISQ a non seulement examiné les effets du changement de mode de collecte entre les deux éditions de l'enquête, mais aussi les effets possibles sur les comparaisons au sein même de l'édition 2025.

Exemples théoriques

L'objectif des analyses de comparabilité des indicateurs croisés selon des variables sociodémographiques est de vérifier que les résultats obtenus avec chaque mode de collecte vont dans le même sens et restent du même ordre de grandeur que ceux observés dans l'échantillon global. Autrement dit, on souhaite s'assurer que les différences observées ne s'expliquent pas simplement par une répartition différente des modes de collecte entre les groupes, combinée au fait que l'indicateur peut varier selon le mode utilisé. Pour bien comprendre, considérons les exemples théoriques sous forme de graphiques (figure 1.1). Rappelons que dans le cadre de l'EMPAQ, ce genre de graphique ne peut être obtenu puisque nous n'avons pas mesuré l'effet pur du mode Web. Ces graphiques servent donc seulement à illustrer le propos.

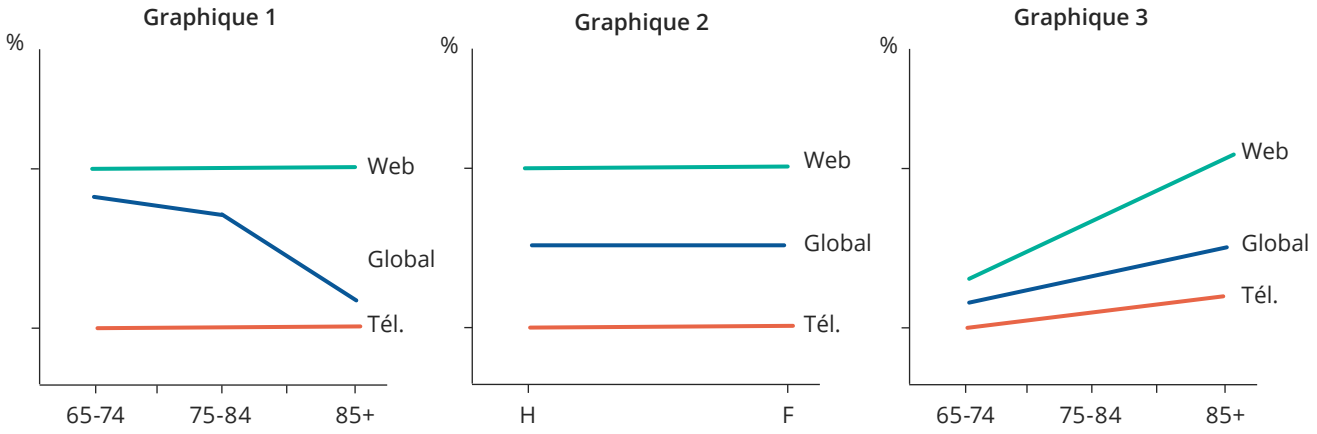
Les trois graphiques de la figure 1.1 représentent des situations pouvant être observées pour des indicateurs affectés par le mode de collecte. Examinons d'abord le graphique 1, qui présente un indicateur selon la catégorie d'âge. Ce graphique montre que l'indicateur prend des valeurs différentes selon que la personne a répondu sur le Web ou par téléphone, et ce, peu importe la catégorie d'âge. Lorsqu'on analyse les écarts entre les catégories, on constate rapidement qu'il n'y a pas de différence entre les catégories lorsqu'on examine séparément les données du mode Web et celles du mode téléphonique. Toutefois, si les personnes âgées de moins de 85 ans répondent davantage sur le Web et que celles de 85 ans et plus répondent davantage par téléphone, alors les estimations produites à partir de l'ensemble des données montreraient une diminution importante de l'indicateur selon l'âge, comme illustré par la ligne « Global » du graphique 1. Cet exemple théorique reflète précisément une situation que les travaux sur la comparabilité des données de l'EMPAQ tentent de prévenir. Dans une telle situation, il n'est pas souhaitable d'utiliser l'échantillon global pour faire ces comparaisons entre les éditions. Il est plutôt recommandé d'utiliser uniquement les données du volet téléphonique, de sorte que la comparaison ne soit pas sous l'influence de l'effet du mode.

Le deuxième graphique présente aussi un indicateur affecté par le mode (on observe un écart entre les estimations des personnes répondantes Web et celles des personnes répondantes téléphoniques), mais pour lequel la répartition du mode est semblable entre les groupes, dans ce cas-ci le genre. Dans une telle situation, l'utilisation de l'ensemble de l'échantillon (ligne « Global ») est appropriée.

Le troisième graphique représente une situation mitoyenne des deux premiers. Il s'agit également d'un indicateur affecté par le mode de collecte, mais pas de la même façon pour toutes les catégories de la variable de croisement. C'est un exemple d'interaction entre le mode de collecte et la variable sociodémographique, dans ce cas-ci l'âge.

Figure 1.1

Exemples d'indicateur affecté par le mode de collecte croisé selon une variable sociodémographique, pour l'ensemble de l'échantillon et selon le volet



Encore une fois, l'objectif est que les conclusions obtenues à partir de l'échantillon global soient cohérentes avec les données recueillies selon un mode unique. Plus précisément, il faut que les écarts observés pour l'échantillon global présentent minimalement les mêmes tendances que ceux observés dans le volet téléphonique. Lorsque cela se produit, on considère que le sens de la relation n'est pas affecté, même si l'ordre de grandeur, lui, peut l'être. L'emploi de l'échantillon global est alors recommandé pour l'analyse comparative. Dans le cas contraire, on ne peut rien conclure concernant le sens de la relation, qui dépend du mode de collecte. Plus de détails seront fournis sur les croisements selon une variable sociodémographique dans la section 1.1.3.

En résumé, il est jugé acceptable que les estimations obtenues à partir du volet multimode diffèrent de celles provenant du volet téléphonique seulement, et que l'estimation officielle constitue un amalgame des deux. Toutefois, il importe d'éviter qu'une répartition différente des caractéristiques sociodémographiques selon le mode de collecte soit à l'origine de conclusions erronées pouvant être tirées par les utilisateurs. La section suivante présente les analyses réalisées afin d'identifier et de prévenir ce type de situation.

1.1.2 Comparaison avec 2019

L'évaluation de l'effet du mode de collecte sur les indicateurs de l'EMPAQ 2025 a été réalisée à l'échelle provinciale. Afin de déterminer si un indicateur est affecté par le mode de collecte, des estimations ont été produites pour chacun des volets en utilisant les pondérations décrites à la section 3.2.2 du rapport méthodologique. Un test d'indépendance du khi-deux[4] a été effectué. Ce test nous a permis de déterminer s'il existe un lien entre un indicateur donné et le volet utilisé. En raison de la taille élevée de l'échantillon, les tests utilisant le seuil usuel de 5 % détectaient de trop petits écarts, c'est-à-dire que l'on détectait des écarts significatifs sur le plan statistique, mais pas signifiants. Un seuil de signification de 1 % a donc été utilisé ici.

4. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses. Pour plus de détails, consulter le guide méthodologique de l'enquête (INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC 2026).

Un test dont le seuil observé est inférieur à 1 % permet de conclure que l'indicateur analysé prend des valeurs statistiquement différentes selon le volet utilisé. Dans ce cas, l'indicateur est considéré comme affecté par le mode de collecte.

Soulignons, par ailleurs, qu'une attention particulière a été portée aux indicateurs dont le seuil observé du test était près du seuil de signification (valeurs entre 1 % et 5 %). Pour ceux-ci, un examen approfondi a été effectué, mais finalement, aucun de ces indicateurs n'a été considéré comme affecté par le mode de collecte.

Dans le cas d'un indicateur affecté par le mode, les comparaisons entre les éditions 2019 et 2025 devront être faites en utilisant les données du volet téléphonique seulement. Il est à noter que pour établir cette liste, seuls les indicateurs qui étaient identiques entre les deux éditions de l'enquête ont été analysés. Les indicateurs pour lesquels on notait une reformulation importante de la question, ou bien une différence dans les choix de réponse proposés, ne devraient pas être utilisés pour les comparaisons de résultats entre 2019 et 2025. D'ailleurs, si ces résultats sont présentés côte à côte dans un tableau, une note devrait préciser qu'ils ne sont pas comparables et qu'ils sont fournis uniquement à titre illustratif.

1.1.3 Comparaisons de résultats tirés de l'édition 2025 : croisement selon une variable sociodémographique

Un autre effet possible de l'utilisation d'un mode de collecte multiple touche les comparaisons à l'intérieur même de l'édition 2025. En effet, en raison du choix de mode fait par les répondants et répondantes, il se peut que la répartition du mode de collecte diffère selon certains groupes de la population formés par les modalités d'une variable de croisement (section 1.1.1). Par exemple, bien que ce ne soit pas le cas ici, il serait possible que cette répartition varie selon le groupe d'âge : les personnes plus âgées pourraient avoir tendance à répondre plus par téléphone. Cela pourrait avoir un effet pour certains indicateurs sur les comparaisons effectuées selon l'âge. Par conséquent, même si des analyses se limitent aux données de l'édition 2025 de l'EMPAQ, un indicateur jugé affecté par le mode de collecte peut nécessiter des mises en garde lors de comparaisons selon une variable de croisement.

Afin de vérifier si des problèmes de comparabilité peuvent survenir lors de l'analyse d'un indicateur croisé selon une variable sociodémographique, on a examiné les indicateurs affectés par le mode de collecte selon les variables de croisement suivantes : l'âge, le genre, la zone géographique de résidence, la langue le plus souvent parlée à la maison, le lieu de naissance, le plus haut niveau de scolarité, le revenu annuel personnel, le statut matrimonial, le mode d'occupation du logement et le nombre de personnes dans le ménage[5]. Un test sur l'interaction[6] entre le volet et la variable sociodémographique a été effectué pour chacun des indicateurs affectés ciblés. À l'aide de ce test, nous souhaitons évaluer si la relation entre un indicateur et une variable sociodémographique varie selon le volet. La figure 1.2 montre, à titre d'exemple, la relation entre

5. Il s'agit des principales variables sociodémographiques, socioéconomiques ou relatives à l'environnement physique utilisées lors de l'analyse des données dans le rapport de l'enquête.

6. Un modèle de régression multinomiale a été utilisé avec l'indicateur comme variable dépendante et la variable sociodémographique, le volet et leur interaction à titre de variables indépendantes.

l'indicateur de la fréquence à laquelle la personne a besoin d'aide pour préparer ses repas et le groupe d'âge pour l'ensemble des individus et selon le volet. On peut voir que la pente négative des droites des volets téléphonique et multimode est similaire entre les groupes d'âge 65-74 ans et 75-84 ans, mais qu'elle se différencie ensuite entre les modes de collecte pour les 85 ans et plus. Cela indique clairement que la relation entre la fréquence d'aide demandée pour les repas et l'âge diffère selon le mode de collecte.

Pour les indicateurs dont l'interaction s'est avérée significative, on a fait des comparaisons entre les modalités successives de la variable de croisement. L'objectif était, encore une fois, de s'assurer que les conclusions dressées à partir de l'ensemble de l'échantillon sont appuyées par les données recueillies selon un mode de collecte unique, c'est-à-dire que les variations entre les catégories ne sont pas altérées par la présence des deux modes de collecte dans des proportions différentes (estimations comparables).

Reprenons l'exemple de l'indicateur de l'aide nécessaire pour la préparation des repas. Le tableau 2.1 montre les estimations obtenues pour l'ensemble des individus et celles pour les individus du mode de collecte téléphonique seulement, selon les différents groupes d'âge. À noter que les dernières colonnes du tableau fournissent le seuil observé (valeurs p) du test du khi-deux (indiquant si l'indicateur diffère selon l'âge) et des tests d'égalité des proportions des catégories d'âge successives (indiquant si les proportions entre deux catégories d'âge successives diffèrent), et ce, pour chacun des deux ensembles de données. On constate que les deux ensembles de données présentent une différence significative selon l'âge (les valeurs p de la colonne « Test khi-deux » sont inférieures à 1 %). De plus, en examinant les écarts entre les estimations des différents groupes d'âge (la figure 1.2 offre également une bonne représentation visuelle), on note que la proportion de personnes qui déclarent n'avoir pas besoin d'aide (c'est-à-dire celle ayant déclaré « jamais » ou « rarement ») semble diminuer moins vite chez les personnes du volet téléphonique (chez qui elle passe de 96 % à 93 %, puis à 87 %) que chez l'ensemble des individus (chez qui elle passe de 95 % à 91 %, puis à 77 %). Par contre, si on considère la perte de puissance du test résultant de la séparation de l'échantillon en deux volets, les conclusions pouvant être tirées des résultats sont similaires. En effet, bien qu'ils soient plus élevés, les seuils observés pour le volet téléphonique montrent la même tendance que ceux observés pour l'ensemble des individus. Bien qu'on ait détecté une interaction entre l'âge et le volet pour cet indicateur, les analyses selon l'âge révèlent que le sens de la relation n'est pas affecté, malgré que l'ordre de grandeur des écarts le soit légèrement. Par conséquent, on recommande d'analyser l'indicateur d'aide aux repas selon l'âge sans se préoccuper du mode de collecte et d'interpréter les proportions estimées à partir des données de l'ensemble des individus. La liste des recommandations pour les différentes variables analysées est présentée à la section 2 du document.

Figure 1.2

Proportion des gens de 65 ans et plus qui n'ont pas besoin d'aide pour préparer les repas selon la catégorie d'âge et le mode de collecte.

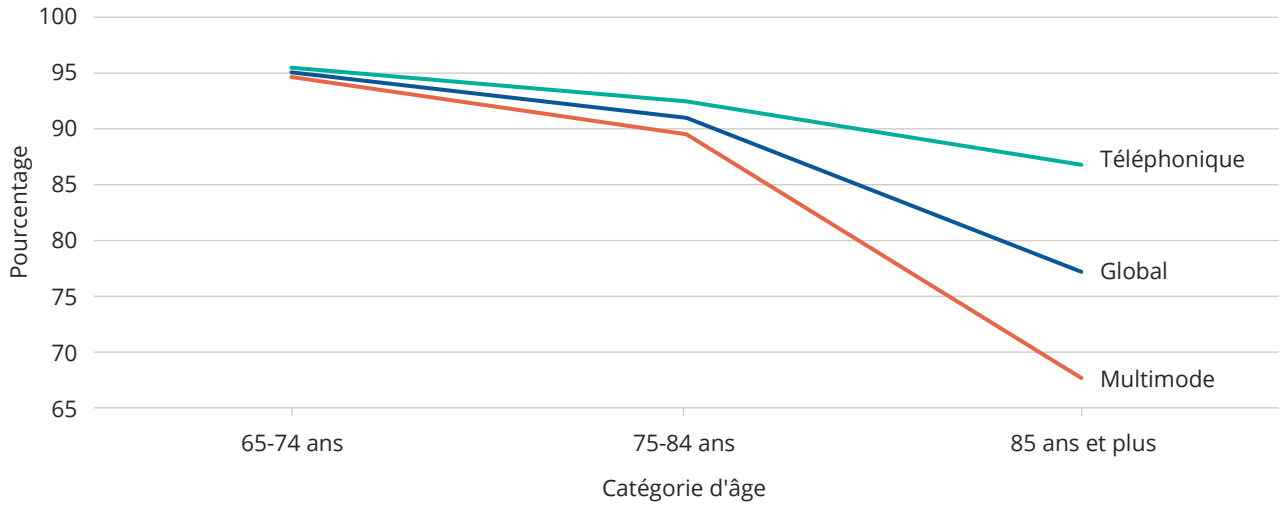


Tableau 1.1

Proportion de la population pour l'indicateur d'aide pour la préparation des repas selon le groupe d'âge, pour l'ensemble des individus et le volet téléphonique, Québec, 2025

Indicateur	65 à 74 ans 1	75 à 84 ans 2	85 ans et plus 3	Test khi-deux	Test d'égalité des proportions	
					1vs2	2vs3
	%			valeur p		
Ensemble des individus						
Oui	4,9	9	22,8	0,000	0,000	0,000
Non	95,1	91	77,2			
Individus du volet téléphonique						
Oui	4,5	7,5	13,2	0,000	0,003	0,002
Non	95,5	92,5	86,8			

1.2 Indicateurs affectés par le biais lié au taux de réponse faible

Dans le cadre de l'EMPAQ, la comparabilité de certains indicateurs peut aussi être affectée par un biais causé par le taux de réponse faible du volet téléphonique. En effet, le taux de réponse pondéré du volet téléphonique (53,0 %) était nettement plus bas que celui du multimode (69,0 %) et que celui obtenu lors de l'EMPAQ 2019 (73,8 %), qui rappelons-le était entièrement téléphonique. Cela peut causer certains bris de comparabilité, dans la mesure où les personnes ayant répondu tardivement à l'enquête peuvent présenter des caractéristiques différentes de celles des personnes ayant participé en début de collecte. Ne pas tenir compte de ce biais pourrait mener à des conclusions erronées. Par exemple, il serait possible d'observer une différence statistiquement significative entre les estimations des deux éditions, mais que cet écart résulte d'un biais plutôt que d'une véritable différence entre les paramètres étudiés.

Il a été possible d'évaluer la présence potentielle de ce biais pour certains indicateurs en scindant les personnes répondantes de l'EMPAQ 2019 en deux groupes.

1. Le premier groupe est formé des premières personnes répondantes de l'édition 2019, c'est-à-dire celles considérées comme comparables à celles de l'édition actuelle. Pour construire ce groupe, les personnes répondantes de 2019 ont d'abord été classées en ordre chronologique de date de complétion du questionnaire. Elles ont ensuite été sélectionnées selon cet ordre, jusqu'à ce qu'on atteigne un taux de réponse identique à celui de l'édition 2025.
2. Le deuxième groupe correspond plutôt à la portion des personnes répondantes de 2019 qui ne peuvent être considérées comme comparables à celles de 2025 en raison du taux de réponse plus faible de cette dernière. Il est constitué des personnes répondantes situées en fin d'ordre chronologique en 2019, soit celles dont l'inclusion contribue à ce que le taux de réponse de 2019 dépasse celui de 2025.

Les estimations ont ensuite été comparées entre ces deux groupes pour chaque indicateur identique entre les éditions de l'enquête. Lorsqu'une différence statistiquement significative est détectée entre les deux estimations, cela indique que l'indicateur est affecté par le biais lié au faible taux de réponse. Dans le cas où un indicateur est affecté par le biais, il faut aussi vérifier que ses variables dérivées, c'est-à-dire les variables construites à partir de l'indicateur affecté, ne soient pas elles aussi biaisées.

Les recommandations liées au biais du taux de réponse faible sont présentées de manière détaillée à la section 2.1.3.

1.3 Incidence de l'emploi du genre sur les comparaisons

Il est à noter que le fait que des résultats de l'EMPAQ 2025 soient publiés selon le genre[7] plutôt que selon le sexe (comme lors de l'édition précédente) ne pose pas de problème de comparabilité temporelle, d'une part parce que, selon le Recensement de la population de 2021, on estime que seulement 0,33 % de la population canadienne de 15 ans et plus est transgenre ou non binaire, et d'autre part, parce qu'il est probable que l'information sur le sexe dont nous disposions lors de l'édition 2019 corresponde en fait au genre des personnes, notamment pour une partie des personnes transgenres. En effet, la base de sondage utilisée, soit le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), contient le genre des personnes quand celles-ci ont demandé un changement officiel de la mention du sexe au Directeur de l'état civil. Par ailleurs, il était possible pour une personne prenant part à l'EMPAQ 2019 de déclarer son genre plutôt que son sexe, puisqu'on ne précisait pas qu'il s'agissait du sexe à la naissance.

7. On fait référence ici au genre qu'une personne ressent intimement ou exprime publiquement dans sa vie quotidienne, par exemple au travail, dans son milieu de vie ou lorsqu'elle magasine ou accède à des services. Pour certaines personnes, le genre et le sexe à la naissance ne sont pas les mêmes.

2 Recommandations pour les analyses de données de l'EMPAQ 2025

2.1 Comparaisons avec des indicateurs de l'édition 2019

2.1.1 Comparaisons pour un indicateur affecté par le mode de collecte

Un indicateur pour lequel nos analyses concluent à une différence significative entre l'estimation du volet téléphonique et l'estimation du volet multimode est considéré comme affecté par le mode de collecte.

Pour les indicateurs de l'EMPAQ 2025 affectés par le mode de collecte (tableau A1 de l'annexe), les comparaisons avec l'édition 2019 doivent être faites en utilisant uniquement les données du volet téléphonique et en prenant soin d'utiliser la pondération appropriée[8].

Il est important de rappeler que pour les indicateurs affectés par le mode de collecte, l'estimation officielle pour l'EMPAQ 2025 demeure celle produite à partir de l'ensemble de l'échantillon. L'estimation comparable, produite à partir du volet téléphonique seulement, ne sert qu'à la comparaison avec l'édition 2019.

Les indicateurs jugés non affectés peuvent quant à eux être comparés en utilisant l'échantillon global de l'EMPAQ 2025, sans tenir compte du mode de collecte.

2.1.2 Croisement et domaine d'étude

Lorsqu'un indicateur affecté est utilisé comme variable d'analyse, il est recommandé d'utiliser uniquement les données du volet téléphonique pour les comparaisons avec l'édition 2019 de l'enquête. Cependant, le risque de biais est très faible lorsque la variable affectée est utilisée comme variable de croisement ou comme domaine d'étude. Il est donc possible d'utiliser l'ensemble de l'échantillon dans ces cas de figure. Il est toutefois recommandé de vérifier si le résultat est cohérent quand seulement la partie téléphonique est utilisée. Si le résultat est incohérent, il est plutôt recommandé d'utiliser seulement les données du volet téléphonique.

8. Pour plus de détails, consulter le rapport méthodologique.

2.1.3 Comparaison en présence d'un biais lié au taux de réponse

Lorsqu'une variable est affectée par le biais lié au taux de réponse faible, il est recommandé de ne pas comparer le résultat entre les deux éditions de l'enquête. Dans cette enquête, une seule variable était affectée par ce biais : celle indiquant si la personne répondante a été menacée ou intimidée par une personne de confiance (QE3)[9]. Cette variable ne devrait donc pas être comparée avec l'édition précédente. Les variables dérivées[10] peuvent toutefois être comparées entre les éditions : l'effet de la variable QE3 n'est pas suffisamment important pour les influencer.

2.2 Comparaisons transversales 2025 : croisement selon une variable sociodémographique

Après avoir analysé plus de 20 indicateurs de l'EMPAQ 2025 selon plusieurs variables de croisement, trois croisements présentent un résultat problématique :

- La variable indiquant si la personne commettant de la maltraitance physique cohabitait avec la personne répondante (COHAB_PHY), croisée avec le lieu de naissance (QJ2) ;
- La variable indiquant si quelqu'un était responsable d'aider la personne répondante à préparer ses repas (QC1A), croisée avec l'âge en trois catégories (AGE_ESTIM_3CAT) ;
- La variable indiquant la fréquence où la personne répondante a besoin d'aide pour prendre ses médicaments (QC2), croisée avec l'âge en trois catégories (AGE_ESTIM_3CAT).

Pour ceux-ci, il n'est pas recommandé d'effectuer des analyses transversales.

Bien que nous n'ayons pas étudié l'ensemble des indicateurs de l'EMPAQ, ces constats nous permettent de conclure que l'intégration d'un mode de collecte multiple en 2025 a eu très peu d'effet sur les analyses transversales de cette édition. Ainsi, à l'exception des quelques mises en garde indiquées dans le tableau A3 de l'annexe, il est recommandé de procéder aux analyses transversales sans se préoccuper du mode de collecte, mais il faut être très prudent lors de l'interprétation de l'ordre de grandeur des différences observées. Comme nous l'avons vu à la section 1.1.1, cet écart pourrait possiblement être accentué pour les indicateurs croisés, par exemple, avec la catégorie d'âge, principalement pour les indicateurs très affectés[11] par le mode de collecte.

9. Pour plus de détails, consulter le tableau A2 de l'annexe.
10. On parle ici des indicateurs construits à partir de QE3, c'est-à-dire QE3AR_T, NB_PSY, MALT_PSY.
11. Pour identifier les indicateurs davantage affectés par le mode de collecte, on suggère d'utiliser le seuil observé du test d'indépendance du khi-deux ayant servi à déterminer si un indicateur était affecté. Ce seuil est présenté dans le tableau 2.1. Plus la valeur du seuil est petite, plus l'indicateur est affecté par le mode.

Conclusion

La nouvelle stratégie de collecte mise en place lors de la deuxième édition de l'EMPAQ nécessitait des analyses de comparabilités supplémentaires. Les travaux menés par l'ISQ ont permis d'élaborer un ensemble de recommandations encadrant l'utilisation des données. Ces balises contribuent à assurer la qualité des comparaisons, tant avec l'édition précédente qu'à l'intérieur même de l'édition actuelle.

Par ailleurs, la stratégie de collecte adoptée pour l'édition 2025 ouvre la voie à une transition vers une collecte entièrement multimode lors d'une prochaine édition. Cependant, comme une partie de l'échantillon de 2025 reposait exclusivement sur le mode de collecte téléphonique, l'effet de cette partie de l'échantillon devra être pris en compte. Par exemple, si on a décelé en 2025 qu'un indicateur était affecté par l'effet de mode, il faudra seulement utiliser la partie de l'échantillon multimode pour les comparaisons avec la prochaine édition. En somme, une transition vers une collecte entièrement multimode est envisageable, à condition qu'elle soit accompagnée de recommandations ciblées afin de préserver la comparabilité entre les éditions.

Références bibliographiques

LAAKSONEN, Seepo et Markku HEISKANEN (2013). *Comparison of three survey modes*, [En ligne],University of Helsinki Department of Social Research Working Paper, No. 2, 32 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2025. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, L'Institut, 44 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/maltraitance-personnes-ainees-domicile-2025-methodologie.pdf].

ROY, Valérie et Lucie GINGRAS (2020). Enquête sur la maltraitance envers les personnes aînées au Québec 2019. Méthodologie de l'enquête, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 36 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-sur-la-maltraitance-envers-les-personnes-ainees-au-quebec-2019-methodologie-de-lenquete.pdf] (Consulté le 27 juillet 2026).

VANNIEUWENHUYZE, Jorre, Geert LOOSVELDT et Geert MOLEN BERGHS (2010). "A method for evaluating mode effects in mixed-mode surveys" Public Opinion Quarterly, [En ligne], Vol. 74, No 5, 1027–1045. [doi.org/10.1093/poq/nfq059] (Consulté le 27 juillet 2026).

Annexe

Tableau A1

Indicateurs de l'EMPAQ 2025 affectés par l'effet de mode

Nom de la variable ISQ	Mesure/Indicateur	Importance de l'effet de mode
BESOIN_AIDE	Indicateur d'indépendance dans les activités quotidiennes	0,003
COHAB_PHY	Maltraitant(e) physique cohabitait avec aîné(e)	0,002
MALT_ENF_0	Antécédents de maltraitance à l'enfance	0,000
MALT_FIN_TRAJ	Maltraitance financière durant la vie (incluant les 12 derniers mois)	< 0,0001
MALT_G_AD	Maltraitance globale à l'âge adulte	< 0,0001
MALT_GLOB_TRAJ	Trajectoire de maltraitance – sauf la négligence	< 0,0001
MALT_PHY_TRAJ	Maltraitance physique durant la vie (incluant les 12 derniers mois)	< 0,0001
MALT_PSY_TRAJ	Maltraitance psychologique durant la vie (incluant les 12 derniers mois)	< 0,0001
MALT_SEXE_TRAJ	Maltraitance sexuelle durant la vie (incluant les 12 derniers mois)	0,000
NB_MALT_AD	Nombre de types de maltraitance vécus entre 18 et 64 ans	< 0,0001
NB_MALT_ENF	Nombre de types de maltraitance vécus à l'enfance	0,001
NEGL_V3	Négligence – version 3	0,002
QB1	Comparativement aux gens de votre âge, diriez-vous que votre état de santé est… ?	0,000
QB3	Avez-vous des difficultés à voir les caractères ordinaires d'un journal, même avec vos lunettes ou vos verres de contact si vous en portez ?	0,001
QB5	Utilisez-vous une aide technique pour vous déplacer (sur de courtes distances) à l'intérieur ou près de votre domicile, comme une canne, une marchette, un fauteuil roulant, une orthèse ou une prothèse ?	0,007
QB6B	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu pour VOUS-MÊME les services ou les soins à domicile suivants ? - D'autres services ou soins de santé, par exemple la visite d'une travailleuse sociale, de la physiothérapie, de l'ergothérapie ou des conseils en nutrition	0,004
QC1	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu besoin d'aide pour préparer vos repas ?	< 0,0001
QC1A	Quelqu'un était-il responsable de vous aider à préparer vos repas ?	0,003
QC2	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu besoin d'aide pour prendre vos médicaments ou pour qu'on vous rappelle de les prendre ?	< 0,0001
QC2A	Quelqu'un était-il responsable de vous aider à prendre vos médicaments ?	0,010
QC5	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu besoin d'aide pour vous habiller et vous déshabiller ?	0,008
QC7_R	Besoin d'aide – aller à la toilette	0,007

Suite à la page 19

Tableau A1 (suite)

Indicateurs de l'EMPAQ 2025 affectés par l'effet de mode

Nom de la variable ISQ	Mesure/Indicateur	Importance de l'effet de mode
QD17	Entre 18 et 64 ans, avez-vous déjà vécu une situation d'abus matériel ou financier mettant en cause quelqu'un de votre entourage ou une personne de confiance, par exemple une personne qui a pris le contrôle de votre argent ou de vos biens, ou qui vous aurait empêché d'y avoir accès ?	< 0,0001
QE5_1	Vous avez indiqué avoir vécu une/des situation(s) associée(s) à la maltraitance psychologique. Qui en est responsable ? - Conjoint(e) ou partenaire/Ex-conjoint(e) ou ex-époux(-ouse)	0,000
QE16	Diriez-vous que vous avez subi des situations associées à la maltraitance psychologique de la part de votre entourage ou d'une personne de confiance de 18 à 64 ans ?	< 0,0001
QF21	Diriez-vous que vous avez été victime d'agression physique commise par quelqu'un de votre entourage ou une personne de confiance avant l'âge de 18 ans ?	0,000
QF23	Diriez-vous que vous avez été victime d'agression physique commise par quelqu'un de votre entourage ou par une personne de confiance alors que vous aviez entre 18 et 64 ans ?	< 0,0001
QG14	Diriez-vous que vous avez été victime d'abus ou d'agressions sexuels ou d'expériences sexuelles non désirées par quelqu'un de votre entourage ou une personne de confiance avant l'âge de 18 ans ?	0,001
QG16	Diriez-vous que vous avez été victime d'abus ou d'agressions sexuels ou d'expériences sexuelles non désirées par quelqu'un de votre entourage ou une personne de confiance entre 18 et 64 ans ?	< 0,0001
QH1	À quelle fréquence avez-vous eu besoin de l'aide d'une personne pour gérer vos biens financiers ou matériels au cours des 12 derniers mois ? Cela n'inclut pas l'aide reçue d'un professionnel ou d'une professionnelle.	0,000

Tableau A2

Indicateur de l'EMPAQ 2025 affectés par le biais de taux de réponse faible

Nom de la variable ISQ	Mesure/Indicateur	Importance du biais
QE3	Au cours des 12 derniers mois, quelqu'un de votre entourage ou une personne de confiance vous a-t-il menacé(e) ou intimidé(e), ou avez-vous eu peur de représailles de la part de quelqu'un?	0,009

Tableau A3

Indicateurs de l'EMPAQ 2025 présentant une relation avec une variable sociodémographique différente selon le volet

Nom de la variable d'analyse	Mesure/Indicateur	Nom de la variable de croisement	Mesure/Indicateur	Recommandation
COHAB_PHY	Maltraitant(e) physique cohabitait avec aîné(e)	QJ2	Lieu de naissance	Ne pas effectuer d'analyses transversales
QC1A	Quelqu'un était-il responsable de vous aider à préparer vos repas?	AGE_ESTIM_3CAT	Âge	Ne pas effectuer d'analyses transversales
QC2	Au cours des 12 derniers mois), à quelle fréquence avez-vous eu besoin d'aide pour prendre vos médicaments ou pour qu'on vous rappelle de les prendre?	AGE_ESTIM_3CAT	Âge	Ne pas effectuer d'analyses transversales

« Une organisation statistique performante au service d'une société québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca

Institut de la statistique Québec